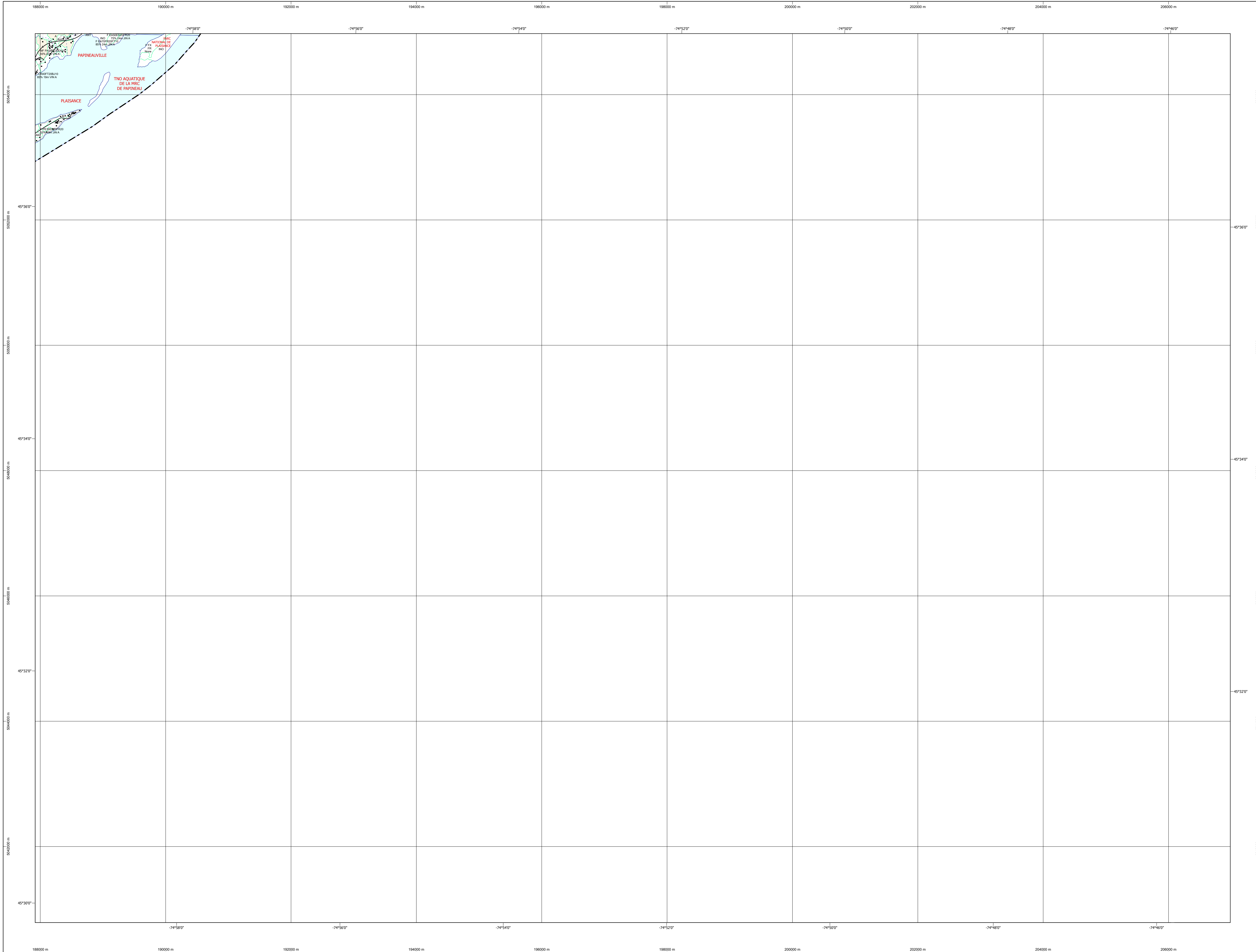


# Carte écoforestière



## STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie					
Code	Description	+ 7m	- 7m	Improductif	Non Forestier
F	Type de couvert	X	X		
ES	Essence de Se. APT	X	X		
L75%	Densité du couvert forestier (%)	X	X		
L2	Hauteur (mètres pds)	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
CP	Classe d'âge	X	X		
EP	Intervention partielle	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
R	Classe de pente	X	X	X	X
NF	Code de terrain de Se. APT	X		X	X

\* La densité est estimée par drone, soit avec des valeurs ± 5%, à l'exception de la valeur 25% (25 ± 29%).

Exemple d'appellation					
+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F	F	R	EP		
75% 12m JN U	75% 4m 20 U	CT 2007	2018	DH	NF

**TYPES DE COUVERT ET ESSENCES**  
**RÉSINEUX**  
 Les résineux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.  
**R**  
**MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE**  
 Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.  
**MR**  
**MIXTE SANS DOMINANCE**  
 Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.  
**MS**  
**MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE**  
 Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.  
**MF**  
**FEUILLEUX**  
 Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.  
**F**

CODE RÉSINEUSES	CODE FEUILLEUSES	CODE FEUILLEUSES
EB Épette blanche	BO Bouleau gris	FO Féline noir
EN Épette noire	BJ Bouleau jeune	FR Féline rouge
EU Épette rouge	BP Bouleau à papier (blanc)	FS Féline
EV Épette de Norvège	CB Chêne blanc	FT Feuillus tolérants à l'ombre
ME Mélèze européen	CC Cèdre commun	FX Feuillus indistincts
MH Mélèze hybride	CO Chêne à gros fruits	FZ Feuillus rebouts indistincts
MJ Mélèze japonais	CH Chêne	HL Hélicé à grandes feuilles
ML Mélèze laricin	CI Chêne bicoloré	NC Noyer candide
PC Pin rigide (des corbeaux)	CR Chêne rouge	NE Noyer noir
PO Pin gris	CS Cèdre de l'ouest	OA Orme d'Amérique
PI Pin naturel	CT Cèdre de l'est	OM Orme
PR Pin rouge	EA Érable argenté	OV Ostryer de Virginie
PS Pin sylvestre	EB Érable blanc	PA Peuplier baumier
PC Pin de Canada (de l'Est)	EO Érable rouge	PE Peuplier naturel
RX Résineux indistincts	ES Érable à sucre	PH Peuplier hybride
RZ Résineux rebouts indistincts	FR Frêne blanc (d'Amérique)	PL Peuplier de l'Ohio
SB Sapin baumier	FH Feuilleux sur stations humides	PT Peuplier faux-tremble
SC Sapin baumier et épette blanche	FI Feuillus indistincts à l'ombre	TA Tilleul d'Amérique
TO Thuya occidental	FN Feuillus non commerciaux	

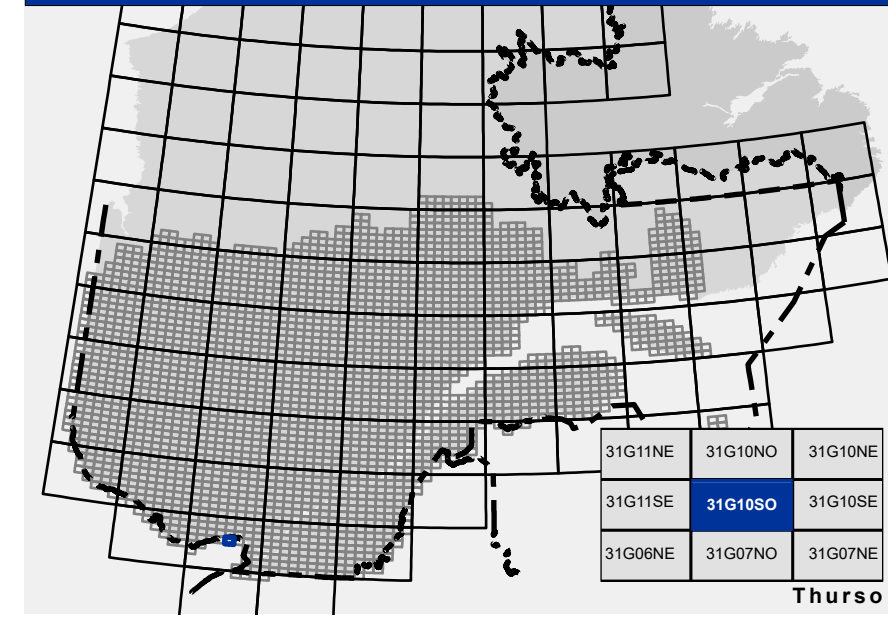
CLASSES D'ÂGE						
PEUPLLEMENTS ÉQUINIENS (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	90 (81 à 100)	110 (101 à 120)	130 (121 et plus)
PEUPLLEMENTS INÉQUINIENS	Jeune inéquienne (JIN)			Vieux inéquienne (VIN)		
<b>Étage</b> (structure verticale des tiges de 7 m et plus)						
Étage Intérieur (INF)			Étage Supérieur (SUP)			
Monotage (MO) : Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et couverture > 25%						
B-étage (B) : ex: 10-50			Couverture > 25%		et Couverture > 25%	
Multitage (MU) : Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes irréguliers (JIR) et vieux irréguliers (VIR).						

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls total	CA Coupe d'assainissement
CH1 Chablis total	CB Coupe par bande
DT Dépeçage total	CAM Coupe d'amélioration
ES Epidémie grave	CD Coupe en damier
VER Végets grave	CEA Coupe à diamètre limite
	CEP Coupe progressive irrégulière
	CJ Coupe de jarriage
	CIP Coupe progressive irrégulière
	CJT Coupe de jarriage par pied d'arbre ou groupe d'arbres
	CON Conversion de peuplement
	CP Coupe partielle
	CPC Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
	CPF Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
	CPH Coupe progressive d'ensemencement (mélange)
	CPN Coupe progressive irrégulière
	CPM Coupe progressive d'ensemencement
	CPS Coupe progressive d'ensemencement
	CTR Coupe par trouées
	DEG Dépeçage de la régénération naturelle ou de plantation
	DLD Coupe à diamètre limite et dépeçage des arbres d'avenir
	DP Ensemencement
	DRD Dépeçage sélectif de la régénération naturelle
	DRM Dépeçage mécanique de la régénération naturelle
	EC Éclaircie commerciale
	ECE Éclaircie commerciale d'étalement
	ENL Enrichissement
	EP Éclaircie partielle
	ESR Éclaircie sélective individuelle
	EPH Éclaircie partielle
	ICP Coupe progressive irrégulière à couvert permanent
	IPSP Récupération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement
	PTA Coupe progressive irrégulière par trouées agrandies
	RPB Récupération partielle dans un troué
	RBV Récupération dans les bandes vertes
	RRB Récupération de régénération
	RRS Récupération de régénération aucune régénération visible sur la photo aérienne
	RN Regarni racines nues
	RRP Regarni de régénération pour l'équipement de plantation
	RRK Regarni récipients

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS		CLASSES DE PENTE	
CODE	DÉSIGNATION	CODE	TALUS D'INCLINAISON
DH	Dénué ou semi-dénué humide	A	Nulle
DS	Dénué ou semi-dénué sec	B	Faible
AL	Aulnaie	C	Douce
		D	Moyenne
		E	Forte
		F	Excessive
		S	Entouré de 41% et plus

CODE NON FORESTIER		CODE NON FORESTIER	
CODE	DÉSIGNATION	CODE	DÉSIGNATION
A	Terrain agricole	GR	Graviers
AE	Aire d'empiètement et d'ébranchage de plus d'un an	IN	Site inondé, site exondé
AF	Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	LTE	Ligne de transport d'énergie
ANT	Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (non-bois)	NF	Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (bois)
CFO	Camp forestier	NX	Inclusion non exploitable à l'intérieur d'un traitement sylvoé
		RO	Route et autoroute (empirée)

### SÉRIE PEUPLLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



Voies de communication et ponts		Obstacles et infrastructures	
—	Classe 1, HN - Hors norme	■	Bâtiment, silo, réservoir
—	Classe 2	+	Chute, rapide, écueil
—	Classe 3	+	Centre de ski alpin
—	Classe 4-5	+	Hydrobase
—	NC - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4	+	Mine à ciel ouvert
—	NF - Non forestier (Adresse Québec)	+	Pyloène
—	Post forestier	+	Terrain de camping
<b>Hydrographie écoforestière</b>		+	Tour de télécommunication, tour
—	Cours d'eau intermittent	+	Barrière, barrage de castor
—	Cours d'eau permanent, canal	+	Remonte mécanique
—	Site irrigué	—	Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau		Peuplement écoforestier	
—	Courbe de niveau maîtresse	■	Peuplement écoforestier
—	Courbe de niveau intermédiaire	■	Peuplement improductif
—	Esker	■	Peuplement non forestier
<b>Morcellement</b>		<b>Frontières</b>	
—	Morcellement foncier	—	Frontière internationale
—		—	Frontière interprovinciale
—		—	Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Métadonnées	
Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (CGRS)
Projection cartographique	Mercator transversale modifiée (MTM), zone de 3°
Système de coordonnées planes du Québec (SCQP)	Fuseau 4
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistance des courbes de niveau de la feuille en 2006	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille	14° 26' OUEST
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	74° 52' 30" O 45° 33' 45" N
Longitude d'origine (méridien central)	73° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0,9999

Sources	
Donnée	Organisme
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Hydrographie surfacique	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
14/04/2005	08/06/2022
<b>Informations forestières</b>	
Nombre d'inventaire écoforestier	5e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2014
Date de mise à jour provinciale	Juin 2022
Superficie minimale d'appellation des peuplements	4 hectares
<b>Réalisation</b>	
Production : Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs	Direction des inventaires forestiers
2702, 4e Avenue Ouest, 2e étage	Québec (Québec), G1W 6K1
Diffusion : Direction des inventaires forestiers	
<b>AVERTISSEMENT</b>	
Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.	
La couche de chemins est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.	
©Gouvernement du Québec	

